
Note d'information fédérale

Mai 2009 – n°189

1. Décisions du Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le vendredi 10 avril au siège de la FFSA, a complété la composition du Bureau et des commissions :

▪ Bureau

Président : Jean-Jacques MULOT
Vice-Présidents : Lionel GIRARD, Lydie JOUVRAY,
Thierry RENAULT et Roland WEILL.
Secrétaire Général : Jean-Pierre CAUMONT
Trésorier : Didier MARCHANDEAU
Membre : Isabelle DANJOU

▪ Commissions

- **Arbitres** : Michel DOUTRE (Président), Geneviève AUBRY, Josy BREGAL, Marie-Laurence COPIE, Alain MAREY, Thierry SAVAL et Pascal RONDEAU.
- **Médicale** : Alain LE PENVEN (Président), Philippe DAUDE, Jean-Pierre MATHIEU, Éric PAREIN et Jérôme THIBULT.
- **Commission des compétitions** : Roland WEILL (Président), Michel ANDRIEUX, Vincent BUSSE, Isabelle DANJOU, Benoît LAMOUCHE et Philippe LOT.
- **Commission scolaire** : Évelyne IMBERT (Présidente), Luc CRISPON, Rémy DUHAUTOIS, Pascal GARCIA, Christine JULLIEN, Francis MALFOY, Christelle SCHULTE et Denis VIQUERAT.
- **Commission de l'aviron de mer** : Lionel GIRARD (Président), Rémy ALNET, Christian ANASTASI, Claude DUBOULOZ, Sophie GAUTIER-GUYON, Bruno MILLIARD et Alain TELLIER.
- **Commission tourisme et randonnées** : Christine WEIDMANN (Présidente). Les membres de cette commission seront désignés ultérieurement.

Ont été également constitués des groupes de travail concernant le haut niveau, le développement des activités sportives, l'aviron universitaire, l'handi-aviron et le développement durable, pilotés respectivement par Thierry RENAULT, Alain WACHÉ, Lionel GIRARD, Isabelle DANJOU et Pierre TRICHET.

Le Comité directeur a également procédé à l'affiliation des cinq clubs suivants :

- Aviron Pays de Lorient (Bretagne),
 - Aviron Flize Pays des Sources (Champagne-Ardenne),
 - Cercle nautique Liverdunois (Lorraine)
 - Aviron Guyanais 973 ,
 - Aviron Club Cajarcois (Midi-Pyrénées)
- et à la radiation de la Société d'Aviron de Stenay (Lorraine)

2. Informations sur les championnats du monde

Les personnes qui souhaitent assister aux différents championnats du monde trouveront ci-dessous les coordonnées des organisateurs pour obtenir les renseignements notamment sur les billets de tribune.

Championnats du monde des moins de 23 ans – Racice (République Tchèque) - du 23 au 26 juillet 2009 : Zatopkova 100/2 – Praha 6, 16017 Czech Republic – Tél./Fax : 00 420 233 017 415 – johanek@veslo.cz

Championnat du monde junior – Brive - du 5 au 9 août 2009 – Base Nautique – Port Issac – 19600 Lissac sur Couze – Tél. 05 55 85 88 21 – Fax : 05 55 85 88 21 – wrjc2009@orange.fr - www.wrjc-brive2009.fr

Championnat du monde senior et handi - Poznan (Pologne) – du 23 au 31 août 2009 – Ul. Wiankowa 3 – 60- 791 Poznan, Poland – Tél. 00 48 509 151 191 – Fax. 00 48 61 876 51 21 – office@rowing.poznan.pl - www.rowing.poznan.pl

Championnat d'Europe – Brest (Biélorusie) – du 18 au 20 septembre 2009 - Byelorussian Rowing Federation - Surganova Str. 2 - 220012 Minsk – Belarus - Tel: 00 375 172 84 06 83 - Fax: +375 172 84 06 69 - dulub_tamara@tut.by.

3. RAPPEL : Adresses mails des ligues, des comités départementaux et des clubs

Afin d'uniformiser et de simplifier la communication entre la fédération, les ligues, les comités départementaux et les clubs, une adresse mail simplifiée pour chaque structure se présentant

comme suit : L+n°ligue, CD+n°comité départemental ou C+n°club suivi de @club.avironfrance.fr a été mise en place.

Nous vous rappelons que les envois par mails des documents émanant de la fédération se font exclusivement sur ces adresses.

Merci de contacter Sylvain BOSQUET à la fédération au 01 45 14 26 71 en cas de difficultés.

4. Diplômes professionnels en aviron

La rénovation des diplômes professionnels dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (JEPS), engagée depuis le début des années 2000 par notre ministère de tutelle, se poursuit. Après la création du BP JEPS (brevet professionnel), deux nouveaux diplômes ont été créés fin 2006 : le DE JEPS (diplôme d'État) et le DES JEPS (diplôme d'État supérieur).

Avec la parution d'arrêtés spécifiques à l'aviron pour chacun de ces diplômes, la FFSA bénéficie d'une filière professionnelle complète et cohérente.

Le **BP JEPS** mention monovalente aviron : diplôme de niveau 4 (niveau bac pro) prépare au métier de moniteur d'aviron,

Le **DE JEPS** spécialité perfectionnement sportif, mention aviron : diplôme de niveau 3 (niveau BTS-DUT) prépare au métier d'entraîneur d'aviron,

Le **DES JEPS** spécialité performance sportive, mention aviron : diplôme de niveau 2 (niveau licence pro) prépare au métier d'entraîneur expert d'aviron.

Ces diplômes sont accessibles par la voie de la formation professionnelle et par la voie de la VAE. Il est possible d'accéder directement à un diplôme sans posséder le diplôme de niveau inférieur, mais des pré requis d'accès existent pour chacun d'entre eux.

Pour plus d'informations sur ces diplômes : www.avironfrance.fr > Espace club > Formation - Emploi > Formation de cadres > Formation, diplômes et concours professionnels

* le BE1 est un diplôme de niveau 4 et le BE2 un diplôme de niveau 2.

▪ Obtentions de droit et équivalence

Les titulaires du BEES 1^{er} degré option aviron ou du BP mention monovalente aviron obtiennent le DE mention aviron s'ils justifient de l'encadrement d'un équipage finaliste à un championnat national au cours de trois saisons sportives différentes, attestée par le directeur technique national de l'aviron. Cette mesure transitoire est valable jusqu'au 1^{er} juillet 2012.

Le BEES 2^e degré option aviron est équivalent au DES spécialité performance sportive, mention aviron.

▪ Formations professionnelles BP, DE et DES

Des formations préparatoires à ces trois diplômes seront mises en place dès la rentrée prochaine au CREPS de Vichy.

La date limite d'inscription est commune aux trois formations : **13 septembre 2009**.

Les dates des tests de sélection sont communes aux trois formations : **13 au 15 octobre 2009**.

- BP - durée 17 semaines, date début formation 16/11/09, date fin de formation 11/03/11
- DE - durée 13 semaines, date début formation 23/11/09, date fin de formation 5/11/10
- DES - durée 13 semaines, date début formation 23/11/09, date fin de formation 5/11/10

Des informations plus détaillées vous parviendront à travers le Catalogue des formations de la FFSA que vous recevrez courant juin. Elles seront également disponibles sur : www.avironfrance.fr > Espace club > Formation - Emploi > Calendrier des formations.

Pour toute demande d'inscription, contactez le CREPS de Vichy : www.creps-auvergne.jeunesse-sports.gouv.fr / 04 70 59 85 60

5. Contrats emplois aidés

Comme indiqué dans la note d'information N°186, l'État a décidé pour 2009 une augmentation significative du nombre de contrats aidés (CAE : contrat d'accompagnement dans l'emploi et CA : contrat d'avenir) en direction du secteur associatif. Ces contrats permettent d'embaucher des jeunes pour professionnaliser nos structures tout en leur proposant une formation qualifiante (BP, DE, DES ou autre). Les clubs souhaitant embaucher dans le cadre de ces contrats peuvent se renseigner auprès de leur DDJS ou du Pôle emploi.

6. Appel à candidature épreuve longue distance

Pour la troisième année consécutive, la FFSA souhaite continuer la promotion des épreuves de longue distance à travers l'élaboration d'un calendrier national. Ce calendrier regroupera les manifestations organisées du 1^{er} septembre 2009 au 30 septembre 2010 qui répondront au cahier des charges fédéral. Celui-ci est téléchargeable du site internet de la FFSA : www.avironfrance.fr > Pratiquer l'aviron > L'aviron de compétition > Les épreuves longue distance.

Les organisateurs qui souhaitent intégrer leur manifestation à ce calendrier sont invités à renvoyer leur candidature à la FFSA **avant le 31 mai 2009**.

Pour plus de renseignement, contactez Hugo MACIEJEWSKI à la FFSA au 01 45 14 26 56.

7. Coupe de France mer des ligues

Les clubs souhaitant réserver des repas doivent faire parvenir leur réservation aux organisateurs **avant le lundi 25 mai**.

8. Championnats de France cadet et junior bateaux longs

Les clubs souhaitant réserver des repas doivent faire parvenir leur réservation aux organisateurs **avant le lundi 15 juin**.

9. Surf Boat

Plusieurs clubs nous interrogent actuellement sur la position de notre fédération en rapport à la pratique du Surf Boat (ou Surf Rowing) ainsi que sur la possibilité pour les licenciés fédéraux de pratiquer cette activité en bénéficiant de la couverture d'assurance de la MAIF incluse dans la licence.

Aujourd'hui, aucune fédération n'a reçu de délégation du Secrétariat d'État aux sports pour organiser, encadrer et structurer la pratique du Surf Boat. De ce fait il est tout à fait possible de pratiquer cette activité au sein de nos clubs et ceux-ci peuvent organiser tout type de manifestation, à l'exclusion de compétitions conduisant à l'attribution de titre de champion départemental, régional ou national.

Lorsqu'ils pratiquent cette activité, les rameurs licenciés à la FFSA sont couverts dans le cadre du contrat assurance souscrit par la fédération auprès de la MAIF.

Toutefois, s'il est possible de pratiquer le Surf Boat au sein de nos clubs, nous souhaitons attirer votre attention sur les risques qui peuvent être liés à cette pratique lorsqu'elle s'effectue dans des rouleaux importants. Dans ces conditions, la pratique du surf boat reste réservée à un public averti, dans des conditions de sécurité appropriées.